

N° 1

6^e Année

Juillet 1904



La Coopération des idées

Revue mensuelle d'Éducation Sociale

SOMMAIRE :

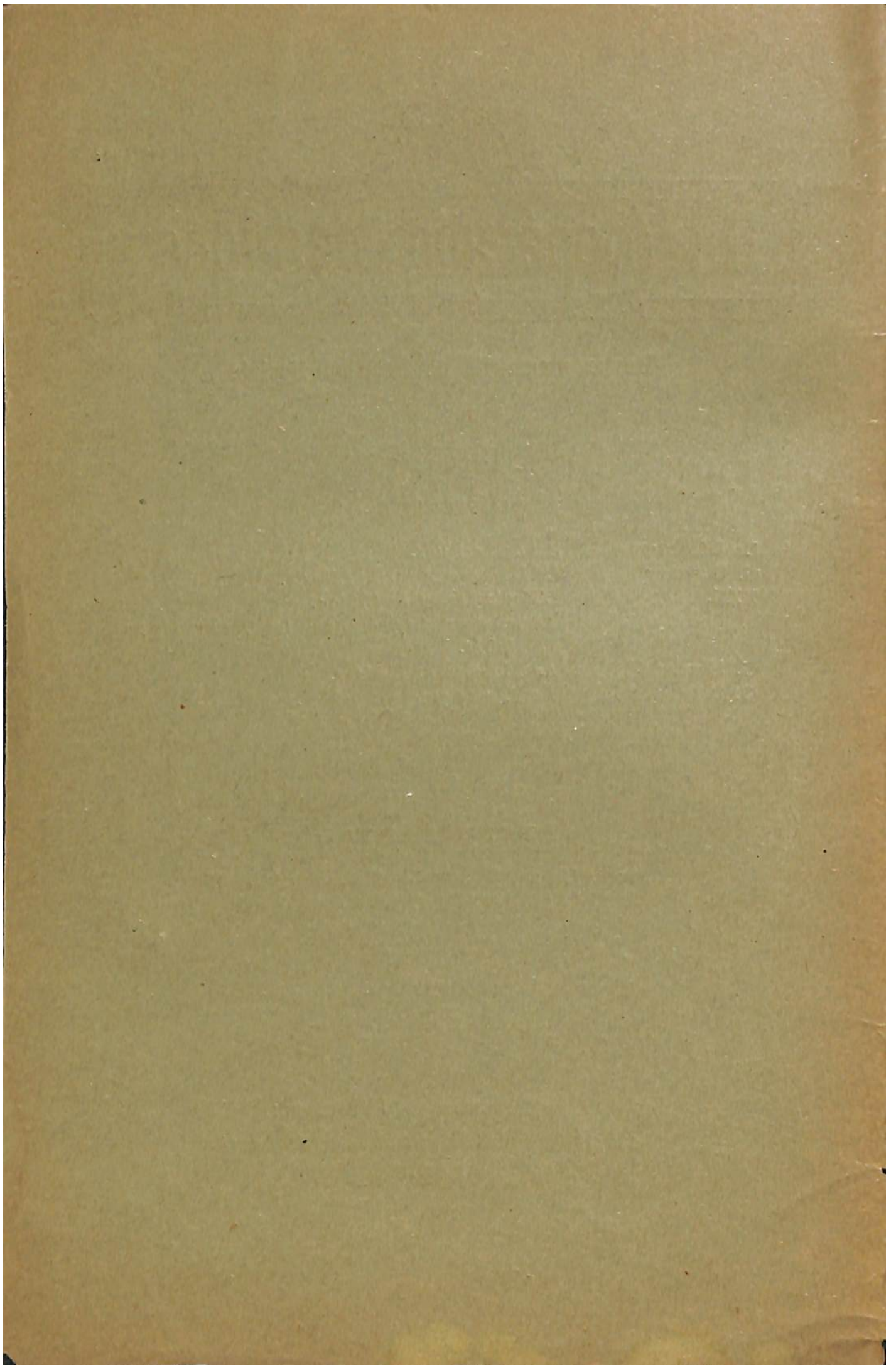
LA RÉDACTION.....	<i>A nos Lecteurs.</i>
G. DEHERME.....	<i>La Démocratie par la Liberté.</i>
XXX.....	<i>L'École devant la Nation.</i>
.....	<i>Règles pour discuter dans les Universités populaires.</i>
G. MOULET.....	<i>Le Mouvement Éthique.</i>
G. D.....	<i>Les Livres qui font penser.</i>

ABONNEMENTS :

France : Un an : **3** francs. — Six mois : **1** fr. **50**
Étranger : Un an : **4** francs.

Le N° : **0** fr. **25**

ADMINISTRATION ET RÉDACTION :
157, Faubourg Saint-Antoine (XI^e arr.)
PARIS





La Coopération des idées

A nos Lecteurs

Voici notre journal transformé en une revue mensuelle. Est-il besoin de déclaration ? Notre volonté n'a pas changé. Si moins impatiente, elle sera plus réfléchie et plus aimable. Il est de mauvais ton de crier trop fort contre le poli silence de la lâcheté et de déranger l'ordre admirable de l'iniquité traditionnelle. L'expérience nous ramène à plus de sagesse et nous conseille plus d'élégance.

Allons-nous être ainsi, désormais, des dilettantes ? Non pas. Il nous plaît de garder tous nos espoirs. Mais nous savons maintenant qu'il faut un long temps pour que les mots représentent leurs idées et pour que les idées soient de la vie. Notre erreur fut de croire que nous n'avions plus qu'à faire passer les idées dans l'action, qui, elle, parferait l'éducation sociale. Or nous avons d'abord à nous éclairer. Il y faut de la patience. C'est une qualité qui ne manque pas à nos contemporains.

Qu'on nous entende bien. Nous ne ferons pas de la science pure, ni de la « vulgarisation », qui est sa caricature. Il faut élever, au contraire, et d'abord le vulgaire. Nous ne nous amuserons non plus, par

esthétisme intellectuel, des syllogismes ingénieux et des systèmes harmonieusement construits. On sait du reste que nous ne recrutons pour aucune caserne.

C'est une œuvre d'éducation, non d'instruction ; d'affranchissement des esprits, non de propagande ; d'humanité, non de parti que nous poursuivons. Nous la reprenons où il fallait, nous y mettons moins de fièvre, plus de méthode ; mais nous continuons. Il faut découvrir les idées claires qui sont des forces sociales, en pénétrer les esprits, les sentiments, les habitudes, les instincts. Ainsi elles exalteront l'enthousiasme d'agir, qui peut seul réaliser progressivement le rêve humain de l'éternelle justice, de l'universelle fraternité, de l'intégrale liberté.

La Démocratie par la Liberté

Le désarroi est tel sur tous nos principes, on a obscurci de tant de fumée oratoire, de tant de surenchères électorales nos idées les plus claires, celles-là même qui font l'âme de la démocratie, qu'un ministre d'une intelligence supérieure, dont il faut croire excellentes les intentions, a pu prononcer cette justification de tous les despotismes : « Pas de liberté contre l'ordre public. »

Or il est évident, pour qui prend la peine d'y réfléchir sans y mêler ses passions, ses intérêts, les soucis de conserver le pouvoir, que, selon la démocratie -- si elle n'est pas seulement une entreprise, si elle a un sens, si elle est une idée -- cette opposition est absurde. Il est évident qu'il faut dire, au contraire : « En Répu-

blique, pas d'ordre public sans liberté. » De même :
« Pas d'intérêt public contre la justice. »

La démocratie ne se fonde que sur des principes universels, et d'abord sur la liberté. Un principe règle la société et ne sert pas les partis. L'intérêt d'un parti heurte toujours, à certain moment, l'intérêt social. Il nous faut choisir entre le Roi et la République, entre le Prince et les Principes. Tout parti est antidémocratique, tout politicien est antirépublicain. Oligarchie, c'est monarchie empirée. Leurs phrases n'y changent rien, ni leurs étiquettes.

Un Roi, un César, peut servir un parti, une classe, faire de l'empirisme politicien, égérer l'opinion publique, la diviser. Une démocratie, c'est pour tous qu'elle permet la justice et la liberté. La liberté n'est pas l'arbitraire. On peut attendrir le Prince, le duper, lui arracher des faveurs imméritées, violer ses décrets, bafouer sa police : les principes ne se laissent pas fléchir. Ils sont pour tous, également rigoureux. Être républicain est difficile et pénible : il faut consentir à la justice, même pour les autres contre soi ; à la liberté, même pour ses concurrents et ses adversaires.

*
* *

Et voici les sophismes : « La liberté de chacun est limitée par celle des autres. » Puis, si un parti triomphant médite, dans le trouble de la conscience et la confusion des volontés, quelque attentat contre la liberté : « La liberté est le droit d'agir à sa guise, à condition de ne pas mettre en péril les droits naturels d'autrui. » Ou encore, plus grossièrement, mais c'est d'un grand succès auprès de la clientèle inquiétante des journaux « avancés » et des réunions publiques :

« Refusons la liberté à ceux qui nous la refuseraient s'ils étaient les maîtres. » Qu'y répondre ? Plaignons d'abord ceux qui prennent ce talion préhistorique pour de la justice, qui croient servir une idée avec les moyens qui la nient. Persuadons-les qu'on ne défend pas une démocratie comme les nègres fétichistes et féroces défendent le potentat qui leur fournit beaucoup de prisonniers à manger, et de bonne qualité.

Si la démocratie est le vrai, c'est en se réalisant qu'elle convaincra et ralliera les citoyens. Si elle n'est pas une mystification, c'est par la liberté seule qu'elle se peut soutenir. Mais, avant de se défendre, il faut qu'elle soit. La liberté est une plus grande force, dans l'état actuel des choses, que la coercition, ou la démocratie est une erreur, à tout le moins est prématurée.

La liberté sociale se développe par la liberté des autres. La liberté est une notion sociale. Elle est pour tous, et ainsi elle n'est pas une limitation mais une extension de la liberté de chacun ; car c'est par l'association qu'elle se fonde, se maintient et se développe. Nous entendons donc bien là une réalité positive, et non plus une idole métaphysique dont le culte est confié aux collataires, et les confidences réservées aux médiums de la politique.

Instruisons-nous de la liberté organisée : c'est l'ordre vivant.

Mais voici une autre objection : l'État doit protéger les faibles, imposer une meilleure répartition, intervenir pour garantir les libertés des petits contre les libertés des grands. C'est toujours le même concept monarchiste de l'ordre mécanique par l'État. La démocratie n'admet que l'ordre vivant par l'association.

Disons avant tout que cette objection recouvre une

hypocrisie qui plaît à notre instinct d'oppression, — et d'autres. Mais il faut en sourire, car trop de sollicitude accable les pauvres. Que pourront-ils contre tant de soins ingénieux de tous ceux qui s'acharnent à leur félicité d'électeurs ? Ils préféreraient uniment la justice, qui échappe, d'ailleurs, à certains inconvénients que nous avons à signaler.

Le premier, c'est que la protection rend les faibles de plus en plus faibles. C'est de loi, vraie en sociologie comme en biologie. Et cela s'aggrave qu'elle n'affaiblit pas toujours les forts. En réalité, ce sont ceux-ci qui exercent la protection, et ce n'est pas contre eux-mêmes. Leurs sentiments sont probablement des meilleurs, mais ce sont eux qu'ils protègent d'abord, c'est-à-dire qu'ils privilégient. Faut-il des exemples ? A qui vont les grasses prébendes, les primes des sucres, les privilèges des bouilleurs de cru, les concessions, les adjudications, etc. ?

Qu'on ne pressure plus l'ouvrier, il n'aura pas besoin de la charité ; qu'on ne l'exténue pas de charges, il se passera de la protection onéreuse de l'État.

Nous savons qu'il y a des cas où l'État semble vraiment intervenir — et bruyamment — en faveur du travail contre l'exploitation capitaliste excessive, l'égoïsme assassin des industriels ; mais nous savons aussi bien que, silencieusement, il les favorise d'autre part. Démocrates, nous devons croire aux vertus de la démocratie, et qu'elle a en elle le remède spécifique. Sinon nous manquons de sincérité. Méfions-nous de cette intervention, même si elle paraît être au bénéfice des travailleurs : elle légitimera tôt ou tard d'autres interventions plus certainement au détriment du prolétariat. On ignore les répercussions de toutes ces

restrictions. Il y a ce qu'on voit, comme disait Bastiat, et ce qu'on ne voit pas. On n'est sûr que de ceci, qu'elles dépriment l'individu, qu'elles énervent l'initiative. La liberté, au contraire, fait toujours son bien : elle fait à tout le moins des hommes. Et la souffrance est peut-être une de ses voies les plus directes. Et c'est cela qu'il faut à une démocratie : des hommes responsables qui savent vouloir et agir. Le travailleur ne doit plus être dupe de ces apparences. Un État est nécessairement un État de classe. C'est contre les pauvres qu'il est tourné.

D'ailleurs, l'idée même de la démocratie est une protestation contre ce mensonge de la protection, du mécanisme d'État. Dans une démocratie organisée, les forts n'écrasent pas les faibles parce que ceux-ci, en réalité, sont la puissance, — par le nombre, la richesse et le travail.

L'association est une force d'égalisation et de justice. Elle met le nombre qu'il faut, elle accumule les millions nécessaires pour faire l'équilibre. C'est aux faibles à le comprendre. Mais ils le comprendront surtout par l'expérience, dans la liberté. Cet enseignement est le meilleur. La liberté égalise et fortifie. C'est la condition de la démocratie. Une liberté élève à plus de liberté. Le pouvoir entraîne le pouvoir et habitude de vouloir, comme l'exercice développe les muscles et comme le vaccin aguerrit les leucocytes. Ce n'est pas avec les pratiques de Charlemagne ou de saint Louis qu'on fait des républicains. C'est avec les pratiques de la justice et de la liberté. Ce qui a servi à édifier la Monarchie ne peut fonder la République. C'est la justice qui fait l'éducation de la justice, c'est la liberté qui fait l'éducation de la liberté. Il faut les vouloir résolument, et toujours, et pour tous.

*
**

Serait-ce que la liberté se réduit au libéralisme économique, à la non-intervention de l'État ? Non pas. L'absence de contraintes extérieures permet la liberté, mais elle ne la constitue point. Ce n'est pas une liberté que celle de mourir de faim. C'est pire que l'esclavage, car la première liberté est de vivre. L'esclave l'a le plus souvent. Ainsi le libéralisme, suspect à ceux qui détiennent les puissances, est odieux à ceux qui rêvent d'affranchissement.

Mais qu'est-ce donc que la liberté ? Le mouvement, la vie, le devenir ne comportent point de définition. La liberté est action, mouvement, vie, devenir, force, principe et fin. Ce n'est pas une abstraction. Nous n'admettons point que l'indéterminé, le hasard, l'indifférence, le stoïcisme, l'arbitraire, la résignation, l'égotisme, l'amoralité soient la liberté. Celle-ci n'est pas dans la nature, elle n'apparaît que dans la société, elle en est un produit ; car elle est action volontaire, pouvoir libre. Mais elle n'est pas si elle n'est pour tous. La démocratie, qui est la société consciente, présuppose que la volonté du citoyen concourt, qu'elle est nécessairement sociale et guidée, contre-balancée ou multipliée, suivant qu'elle concourt ou non au bien de l'ensemble, par les autres volontés. Il faut donc que le citoyen soit le plus libre possible, c'est-à-dire le plus agissant. La démocratie est animée de toutes les forces vivantes, elle est une organisation sociale de forces libérées, chaque restriction de ces forces est une restriction d'elle-même.

Ainsi, c'est l'association qui fera la liberté positive.

La liberté négative d'association est donc la première à réaliser, parce qu'elle est la plus féconde en

libertés positives. Prenons cet exemple. Les associations pour l'oppression, pour l'exploitation, se limitent forcément. Il faut une catégorie à opprimer et à exploiter. En se développant, en s'ouvrant, elles perdent leur caractère nocif, elles se socialisent. Elles se limitent donc elles-mêmes. Les associations vraiment bonnes ne se limitent pas, et ainsi, dans la liberté, elles doivent absorber les autres. Concluons donc que toute limitation à la liberté d'association est à l'avantage des associations antisociales, des sectes, des partis, contre la démocratie. Il faut mettre la liberté également à la disposition de tous.

On agit dans la mesure où l'on veut être libre, on s'associe dans la mesure où l'on veut agir. C'est l'association qui organise la liberté. En démocratie, elle se substitue à l'État.

Où l'association, où l'État ; ou la coopération forcée, sans responsabilité, dans le sommeil de tout l'être, ou la coopération volontaire, le contrat constamment revisable, contrôlable ; ou la tranquillité morne des sujets, ou l'effort constant des citoyens, l'inquiétude, la recherche âpre, quelquefois heureuse, le plus souvent décevante.

Remarquez que nous ne sommes pas dans l'absolu. Nous ne négligeons pas les faits, ni les nécessités, ni l'évolution. Nous savons que nous n'arracherons de l'État que des possibilités de liberté. Nous ne voulons *absolument* que toutes ces possibilités, c'est-à-dire en somme la fin de l'État. Mais nous sommes convaincus que cela n'instituera pas toute la liberté sans frein de l'individu. Nous ne voulons que ce que nous pouvons. Nous pensons au contraire que l'individu aura de plus en plus de devoirs, d'obligations sociales ; mais aussi que toutes ces nécessités seront de la li-

berté parce qu'elles seront acceptées par la conscience éclairée, consenties par la volonté. La liberté positive est une adaptation volontaire.

Sans doute l'association établira pour ses membres des prescriptions plus sévères que celles de l'État ; mais elles seront mieux appropriées à leur objet et à leur sujet, plus facilement modifiables, mieux adaptées aux circonstances, aux fonctions, au milieu. Ainsi certaines formes d'association pourraient même nous paraître tyranniques. Ce serait une vue subjective. La liberté est dans l'action, la volonté est dans l'effort, la liberté est donc faite de contrainte et de discipline. C'est l'ordre organique.

*
* *

La démocratie implique l'organisation sociale par la liberté positive. La Révolution n'a fait que la dissolution par la liberté négative ; encore n'a-t-elle pas été jusqu'au bout. Il faut compléter son œuvre, et reconstituer. Si la démocratie n'était qu'une négation, elle ne serait qu'une transition.

Nous ne sommes pas absolument certain que la démocratie soit l'idéal le plus haut ; trop de faits nous troublent, trop d'idées nous semblent se heurter. Nous ne savons si l'humanité devra être toujours en progrès constant, nous doutons même qu'il en ait été ainsi jusqu'à ce jour. L'automobile ne nous semble pas un progrès humain sur la cathédrale, nos syndicats ne nous font pas l'effet d'être supérieurs aux corporations du moyen âge, et nos municipalités socialistes ne gagnent pas à être comparées aux vivantes et libres communes.

Toutefois, ce dont nous sommes certain, comme

le chrétien de son Dieu, mais avec quelque raison, c'est que, si le progrès est de loi, c'est par la démocratie qu'il se poursuivra, et si la démocratie n'est pas une creuse utopie, c'est par la liberté, la justice, la fraternité qu'elle peut être.

G. DEHERME.

L'École devant la Nation

II. L'ÉCOLE POUR LA VIE (1)

La Méthode.

Nous disions la dernière fois que « le premier article de notre méthode est, prenant l'enfant pour but, de le prendre aussi pour juge, et de chercher dans sa *curiosité* la règle de nos efforts ; c'est aussi de le laisser se développer *dans une culture spéciale* à sa nature et à sa force *par la liberté* ».

Mais cette éducation selon la nature propre de chacun le sera-t-elle aussi selon la société ? Et si elle est selon la vérité, le sera-t-elle aussi pour la réalité ? Car c'est un citoyen de son pays et de son temps qu'il faut faire de chaque homme, non un homme inhabile à la vie civile et rebelle à la vie sociale. Or, la vie sociale réclame la soumission, la dépendance, la souffrance parfois, et il faut savoir s'y soumettre. Pourtant s'il ne s'agissait que de former l'enfant pour la seule société actuelle, il suffirait souvent de le rendre menteur, vain, servile... et la société s'en charge : l'école

(1) Voir la *Coopération des Idées* depuis le 27 avril.

serait inutile. Mais c'est pour une meilleure société qu'il faut préparer l'enfant. Si l'on enlève l'idéal de l'école, la pensée toujours active de la perfection, si nous n'avons point pour dessein d'y dire le mieux mais seulement le réel, autant vaut de rendre aux champs les enfants, et aux ateliers les instituteurs. La société enseigne tout ce qu'il faut pour faire fortune, devenir député ou « vivre tranquillement » : elle n'enseigne pas à être un homme épris du bien. Il nous faut dans la vie, à son début surtout, une maison de perfection et de vérité, où brille une lumière pure et idéale, où l'on apprenne le désir des réalités supérieures et possibles, les maximes et les habitudes d'une bonne vie.

C'est pour la meilleure société qu'il faut élever l'enfant. Or, il serait étrange de soutenir qu'en créant un homme vrai, juste, bon, on ne forme point un homme sociable ; si la vertu ébranlait ou embarrassait la société, c'est la société qui aurait tort. En créant l'homme, on crée aussi le citoyen, et c'est à la perfection de l'un et de l'autre que l'on doit tendre. Et dans la question particulière de la soumission nécessaire dans la société, de l'obéissance indispensable, qui paraissent contredire et dénoncer la liberté dont nous voulons faire la première condition de l'éducation efficace, il faut dire : 1° que la dépendance est sans doute indispensable et la soumission nécessaire, mais que l'obéissance à un homme est mauvaise ; la seule obéissance à la raison et à la loi est juste et vraie ; et si plus de gens en étaient persuadés, il y aurait moins d'âmes de maîtres et de valets, moins d'âmes tyranniques et serviles — plus d'hommes libres ; 2° que la douleur en soi, de source individuelle ou sociale, est mauvaise, signe de vie imparfaite. La douleur est pres-

que toujours produite par nos vices ou ceux des autres, et mauvaise ainsi d'essence... Elle est une punition ou une injustice, et elle tend ou à nous ramener par son acuité et notre impatience à un jeu de vie vrai et beau, ou à la révolte. La condition de la moralité en ce cas est justement de ne pouvoir supporter la douleur et d'aspirer passionnément au bien. Ne pas pouvoir souffrir l'humiliation, la tyrannie, l'injustice, est le signe des grandes âmes ; les grands révoltés furent souvent les plus nobles des hommes, et toutes nos libertés viennent des révoltes de nos pères.

La résignation est en soi stupide et mauvaise ; elle dénonce l'absence d'idéal, elle habitue au mal ; elle détourne de chercher le mieux, elle n'est ni naturelle ni bienfaisante. S'il y avait moins de résignation, il y aurait plus de justice et de progrès.

C'est par l'idéal qu'il faut élever les enfants, et cet idéal est la sympathie, l'amour. L'amour seul est profond et fécond. Le sentiment est au seuil de toutes les idées, de toutes les opinions, de tous les raisonnements, de tous les dévouements qui sont le plus bel emploi de la vie. Avant de comprendre, concevoir, imaginer, on sent ; les différences de conceptions scientifiques mêmes viennent de sensibilités, d'affections différentes. Le caractère domine tout dans l'homme, même l'intelligence. Il n'y a de profond, d'absolument nous-même, que notre force et nos habitudes de vie : le caractère.

Nos idées, nos amours, nos haines, nos désirs, sont les floraisons de notre âme, et rien en nous n'est plus changeant. Mais notre caractère est le tronc, la sève de notre vie ; à chaque seconde il est en jeu : nous ne vivons que par lui dans les plus menus soins comme dans les plus importantes décisions de notre exist-

tence. C'est par le caractère que nous sommes unis et semblables à nos pères et à nos fils, non par nos idées. Nos idées, nos connaissances sont superficielles puisque nous pouvons les oublier, mais jamais nous n'oublions notre caractère; nous sommes souvent obligés de les réapprendre, de les retrouver, et puisqu'elles nous quittent, elles ne sont donc qu'à surface d'âme. Le caractère est en nous l'essentiel et le permanent. Or il n'est que notre *manière d'aimer* (1). De là nous pouvons conclure successivement :

1° Nous ne devons pas voir, juger, sentir par les idées des autres, ni même par les nôtres, puisqu'elles doivent être naturellement des résultats et non des fondements de notre vie. Chacune de nos idées pour être vraie et nôtre, c'est-à-dire puissante et efficace, doit venir immédiatement de notre caractère, de la vision directe des choses, sans interposition d'opinion préalable (sauf le cas des idées purement scientifiques et certaines). Voir les choses par une idée préconçue est absolument artificiel; c'est notre regard qui doit produire en nous l'idée, non l'idée qui doit modifier notre regard. C'est littéralement s'appliquer des lunettes de couleur ou des œillères que de voir par une idée, un jugement [préalables. Le regard n'est plus alors à la source de la connaissance mais à la fin, et cela est absurde.

2° Nous ne devons donc voir, juger, sentir qu'avec nos yeux, notre esprit et notre cœur : par notre caractère. Dans l'arbre tout vient de la sève et du tronc : les feuilles, les fleurs, les fruits ne produisent point d'autres feuilles, d'autres fleurs ni d'autres fruits, mais ils sont tous ensemble l'harmonieuse fin de l'arbre : chaque feuille prend sa vie des branches, du tronc

(1) Mot de M. Fouillée.

même. Or l'arbre est un des types de la vérité naturelle et l'un des plus clairs modèles de la vérité humaine : les lois fondamentales de tous les êtres sont les mêmes.

3° La seule ambition légitime d'une idée ou d'un sentiment étrangers n'est donc pas de nous voiler le regard d'un verre déformateur, mais de pénétrer en nous par l'habitude ou la parfaite compréhension, de modifier notre caractère, *de devenir notre caractère même*. Ce ne sont pas les feuilles, les fleurs ou les fruits qu'on arrose dans la plante, mais la racine ; ainsi dans l'homme, ce ne sont pas les idées qu'il faut multiplier, mais le caractère qu'il faut fortifier. Le seul vrai moyen d'éducation est donc bien seulement d'exalter, d'affiner le caractère, *d'enrichir la manière d'aimer*. Faire aimer : là est le secret et le dessein des religions, des apôtres, des conducteurs d'hommes qui mènent leurs troupeaux à l'héroïsme ou à la servitude, de tous ceux qui veulent manier, conduire, émouvoir les hommes. Faire aimer leur personne ou leur œuvre a toujours été le moyen des maîtres habiles et des créateurs prévoyants. Combien doit-il être plus facile de faire aimer à chacun la vie, la meilleure vie, de faire aimer toutes les choses pour les mieux connaître et s'y charmer, les hommes pour les servir, de se faire aimer soi-même pour chercher et conquérir son propre bien ! L'ardeur à mieux vivre est la mesure et la source de la force d'âme, et comme par là on élèvera l'enfant, par là aussi on le jugera. S'il n'en est pas capable, il ne le sera de rien ; s'il en est touché, le progrès lui est ouvert.

Que la Vie soit ? telle est la devise de l'éducation.

Par la Vie : telle est sa méthode. On ne peut créer la vie que par la vie. L'école doit faire vivre l'enfant

de la meilleure manière à la fois pour son âge et pour l'avenir, car si on ne le fait pas vivre en enfant, on contrarie ou l'on force la nature, et par une précocité fatigante on fausse son énergie. Assurer chez l'enfant la plénitude et la pureté de son âge, c'est préparer par l'évolution naturelle la plénitude et la force de ses âges futurs ; mais tenter de le rendre homme trop tôt, c'est risquer qu'il ne le devienne jamais complètement. Une maturité féconde ne peut sortir que d'une pleine jeunesse ; il est d'expérience scientifique que la précocité chez les êtres, au lieu d'avancer et de fortifier leur croissance, l'arrête ou la recule. Fausser l'enfance, c'est fausser toute la vie. On ne saurait s'exagérer cette vérité qui n'est au fond que celle même du *jeu*. Si l'on fait vivre l'enfant artificiellement, d'une vie précoce, dont il ne sente pas le besoin, il ne *jouera* pas : ainsi vivra-t-il mal. Et nous répétons que le signe du jeu aisé de son âme est la curiosité de vivre, d'aimer, de savoir. Elle est à la fois le moyen et le but de l'éducation, comme elle est la règle de son effort. Si on n'en fait point un axiome, un principe indestructible il est superflu d'aller plus loin.

Comment l'homme, le maître, pourra-t-il faire vivre ses élèves en enfants par une parole d'homme ? En se faisant enfant lui-même. Nous n'avons jamais dit que ce métier était aisé : nous n'en connaissons pas de plus difficile. Pour gouverner les hommes, un ministre n'a qu'à les connaître, et il est homme lui-même ; le maître doit redevenir enfant s'il ne veut pas que les élèves soient sans cesse tendus vers une parole trop haute, des idées trop lointaines, un exemple trop étranger à leurs mœurs. Il doit oublier son expérience pour chercher encore avec ses élèves, et il ne doit s'en souvenir que pour assurer sa recherche ;

il doit oublier ses soucis pour être joyeux ; il lui faut sans cesse ranimer en lui l'espoir et la curiosité que la vie éteint. Il doit être le frère aîné des enfants, non différent d'eux-mêmes, mais plus sûr qu'eux ; non au-dessus d'eux, mais en avant ; il ne doit point les entraîner par l'autorité d'une parole d'homme qui les plierait à une crédulité superstitieuse dont leur âge mûr conserverait l'habitude, mais par l'imitation sympathique de l'enfant pour un camarade plus expérimenté que lui. C'est en vivant lui-même de la meilleure vie enfantine qu'il y éveillera l'enfant, et c'est en voyant, en cherchant, en aimant, en admirant devant eux, qu'il leur apprendra à bien vivre, c'est-à-dire la vraie science, celle que l'on ne peut pas, que l'on ne veut pas oublier.

Nous savons maintenant la tâche de l'école. Nous n'avons voulu dans ce chapitre que fonder les principes du dessein et de la méthode de l'école ; nous avons pris grand soin de ne pas songer un seul instant encore au métier, à la pratique, et cela pour plusieurs raisons. Si l'on ne nous accorde point une approbation entière sur les faits du premier chapitre et sur les principes du second, la lecture de la suite de cette étude est inutile et nous n'aurons pas été compris. Il y a des gens, très nombreux, qui nient les principes les mieux prouvés de la science, parce qu'ils condamnent leur vie. Il y a des alcooliques qui trouvent dans la science des preuves évidentes pour le scepticisme, mais qui n'en trouvent point à l'empoisonnement par l'alcool. Leurs vices ou leurs habitudes dominant ou faussent leur raison, et non seulement leur volonté, mais leur intelligence même.

Sincèrement ils ne peuvent plus comprendre des vérités qui les condamnent. La vérité pour eux est

leur routine, et le bien n'est que leur habitude. Ainsi des instituteurs peuvent-ils repousser des vérités qu'ils contredisent dans leur méthode, s'ils aperçoivent d'abord cette contradiction ? C'est pourquoi nous n'avons voulu établir au début que des principes très généraux mais très précis, afin qu'on n'en découvrit pas immédiatement les conséquences, et qu'on ne fût pas empêché de les comprendre, et de les admettre dans sa raison, par la certitude qu'on les brave chaque jour dans son métier. Nous avons voulu parler d'abord à la raison seule avant d'atteindre l'amour-propre ou la routine, afin de faire brèche par elle dans le mal actuel, avec l'espérance qu'il est des hommes qui savent se juger au nom de la raison, ne plient point le vrai à leur conduite, mais leur conduite au vrai, et qui estiment que toute pratique, toute action qui n'est point selon l'idéal est maladroite et stérile.

Nous avons encore nettement séparé les principes de la pratique pour diminuer l'erreur possible en la divisant, en la cantonnant plutôt. On peut bien raisonner et mal voir, ou mal édifier ; en isolant notre jugement de notre idéal, notre critique de notre rêve, nous avons espéré isoler aussi la vérité de l'erreur possible. On peut varier sur l'étendue et la force des critiques, ou sur la beauté et la logique de la pratique que nous proposerons. Mais nous avons la certitude de ne point nous être trompé sur l'idéal. Il est donc bien à l'école :

- 1° D'apprendre à bien vivre ;
- 2° En faisant jouer l'âme, pour penser, par l'habitude, et, pour agir, par le savoir ;
- 3° Selon la règle et le tempérament de la curiosité, qui n'est que liberté et amour ;

4° Par l'exemple d'une bonne vie.

L'école doit être la maison de vie, d'initiation à l'idéal. Comme il n'y a rien de plus important pour l'homme que de faire sa vie, elle sera la maison de paix, de joie, de travail, d'amour, l'asile de la bonne vie ; au début de l'existence, l'auberge du repas de force... Dans l'église ou le temple, on travaille à élever son âme au ciel et à gagner le paradis d'au-delà ; dans l'école on travaillera à faire son devoir et sa joie sur la terre. On ne la quittera pas plus vieux, comme une retraite trop austère à la règle impérieuse, mais d'une jeunesse plus consciente et plus forte.

Comme nous parlions à plusieurs de notre rêve d'une école meilleure, un jeune homme de notre amitié nous fit ses plaintes : « En vous écoutant, je sens toute ma vie remonter à mon cœur, et mes regrets, mes remords peut-être, tous les souvenirs d'erreurs, de jours perdus, de bien méprisés, de fautes et d'usages mauvais d'une jeunesse ardente pleurent en moi les longs jours d'autrefois, usés inutilement aux bancs de l'école, derrière les vitres ternies, à des besognes stériles et fastidieuses ; les longs jours perdus pour la vie à énoncer des paroles insensées et incomprises, pendant que le soleil dehors et les arbres et les fleurs, et les bruits de la ville étaient pleins d'un sens clair et profond, et disaient la joie des saines et laborieuses existences, de la vie libre et active. Et maintenant, après tant de désillusions et d'erreurs, j'ai la navrante révélation qu'en sortant de l'école je ne savais rien de la vie, de ce qu'il y faut faire, du soin de son corps et de son âme. Je n'y avais appris que les noms des choses, et des mots, non des maximes de vie. Tant d'années d'enfance usées à d'artificiels labeurs ! Que n'ai-je été élevé sur les sillons, au lieu de

l'être sur les bancs ! J'y aurais connu la loi du travail sain et fécond. Tout ce que j'ai appris de la bonne vie, je ne le dois vraiment qu'à moi-même ; mais jusque-là, que d'erreurs qui s'accumulaient et me barraient la route, que d'habitudes mauvaises et chères qui faussaient ma raison et énervaient ma force, et que de peine pour apprendre à vivre, dans l'âge de la force et de la fécondité ! Peut-être la bonne vie me paraît-elle plus belle de l'avoir découverte seule ; mais que la route a été longue et douloureuse ! Et j'avais à l'école les prix d'honneur ! C'est dans la vie qu'on eût dû m'apprendre à les gagner. Qu'ont-ils dû retenir, mes camarades, ceux qui n'avaient que des accessits ? J'ai, à songer à ces choses, le sentiment affreux qu'on a devant l'irréparable. Et c'est pourquoi j'ai voulu vous dire ces regrets afin qu'on comprît qu'il n'y a pas de plus grave responsabilité que le soin des âmes, et ce qu'on doit vouloir lorsqu'on en prend la charge. »

XXX.

Règles pour discuter dans les Universités Populaires

« Je veux la liberté et l'égalité intellectuelles absolues pour et contre moi. Je ne veux pas mettre ma pensée à la place de la pensée inconnue de Dieu. Je ne veux pas mettre mon poids faux ou rogné dans la balance. Je ne veux pas mettre une pierre sur la route libre et sans terme de l'avenir. »

LAMARTINE.

« Quand l'on oppose les discours aux discours, ceux qui sont véritables et convaincants confondent et dissipent ceux qui n'ont que la vanité et le mensonge. »

PASCAL.

*
**

« L'homme de parti est une partie d'homme. »

PAUL DESJARDINS.

*
**

La majorité est une quantité, ce n'est pas une raison ; les cris sont un bruit, ce n'est pas une raison ; les phrases sont de la musique, ce n'est pas une raison.

*
**

Ne pas être d'un parti. C'est-à-dire comprendre, non s'opposer.

*
**

Une discussion n'est pas une bataille. Il ne doit pas y avoir vainqueurs et vaincus. C'est une collaboration : il faut que tous y gagnent.

Le mouvement éthique

ALLEMAGNE

En Allemagne, le mouvement éthique est né de la résistance à une loi réactionnaire présentée en 1892 par le ministre prussien Zedlitz. Inquiet du progrès des idées nouvelles, le gouvernement essaya d'assujettir plus étroitement encore l'éducation populaire à la religion, et le corps enseignant au clergé. Une modeste publication, *le Mouvement éthique en Allemagne*, dirigée par M. F.-W. Fœrster, professeur à l'Université de Berlin et directeur de l'Observatoire, jeta hardiment le cri d'alarme avec les feuilles libérales. Le danger dénoncé groupait ainsi ceux qu'encourageait en Allemagne la fortune du mouvement éthique aux États-Unis et en Angleterre.

Sur ces entrefaites, Félix Adler vint de New-York faire en Allemagne une série de conférences très remarquées. Une société pour culture éthique fut fondée à Berlin ; l'âme en fut et resta M. F. Fœrster.

La société berlinoise ainsi constituée étendit aussitôt son action stimulante sur toute l'Allemagne, particulièrement à l'ouest et au sud. Des associations sœurs, d'importance inégale, mais également actives, furent successivement fondées à Breslau, Francfort-sur-le-Mein, Fribourg-en-B., Iéna, Königsberg, Magdebourg, Munich, Leipzig, Strasbourg, Ulm, Stuttgart (mai 1898), Wiesbaden (fin 1898), Hambourg (21 mars 1899) et, depuis, à Dantzig et à Darmstadt.

Ces différentes sections sont groupées en une association nationale simplement, mais fortement disciplinée (*Deutsche Gesellschaft für Ethische Kultur*), dont voici l'organisation :

Quand, dans quelque endroit de l'empire, vingt-cinq personnes au moins expriment au comité de Berlin le désir de se grouper, elles constituent une section (*Abtheilung*) de l'association. Pour être membre actif de la section, il faut avoir dix-huit ans au moins, reconnaître les

statuts fixés le 10 novembre 1894, et travailler à l'œuvre éthique en soi et autour de soi. La cotisation annuelle n'est jamais inférieure à 3 marcs (3 fr. 75). Chaque section est dirigée par un comité de cinq membres, dont le président est renouvelable chaque année. La section se réunit une fois par mois pour ses travaux et ses fêtes récréatives. Chaque trimestre, un rapport est envoyé à Berlin.

Si le nombre des zélés désireux de s'unir n'atteint pas 25, ils constituent une ramification (*Zweig*) de la section voisine. La moitié du produit des cotisations est versée à la caisse de cette section. Chaque section, à son tour, envoie la moitié du montant total des cotisations à Berlin.

Au cas où deux ou trois personnes, une seule même, ne parviennent pas à former une ramification, le comité de Berlin décide à quel groupe — ramification ou section — il y a lieu de rattacher ces bonnes volontés isolées. Le grand courant draine les solitaires ; l'assimilation est complète.

La tête et le cœur de l'association sont à Berlin ; un comité suprême (*Hauptvorstand*) dirige et discipline les efforts du mouvement. Ce comité comprend quinze membres, dont le président, celui de la section de Berlin. M. Fœrster, à qui ses savants travaux ne laissaient plus assez de loisirs, a confié la présidence à M. Doring, professeur de philosophie à l'Université de Berlin ; mais son influence reste décisive.

Cet état-major des forces éthiques est élu chaque année, en mars, par l'assemblée générale (*Gesellschaftstag*) des éthiciens allemands. Les habitudes allemandes étendent à tout la discipline vigoureuse. Là, loin de paralyser les initiatives individuelles et locales, elle les stimule et les coordonne.

Pour entretenir ce sentiment de solidarité, M. Fœrster a fondé une feuille mensuelle, *Communications de l'assoc. all. pour cult. éthique*, envoyée gratuitement de Berlin à tous les membres de l'association. Par les rapports trimestriels et les délégations des groupes d'une part, et de l'autre par cette impulsion communiquée tous les mois,

il s'établit un double mouvement de circulation de la pensée éthique des extrémités au cœur et du cœur aux extrémités qui entretient la chaleur et la vie dans tout l'organisme.

Une revue hebdomadaire, *l'Ethische Kultur*, fondée en 1892 par Georg von Gezycki, dirigée ensuite par M. Fœrster fils, à Zurich, actuellement publiée à Berlin par MM. Penzig et Kronenberg, peut être considérée comme l'organe officiel du mouvement éthique allemand, autrichien et suisse, d'une façon générale des pays européens de langue allemande où le mouvement éthique s'est organisé.

*
* *

Le travail d'édification dans l'intimité et d'intériorisation individuelle, objet presque exclusif des efforts de Félix Adler, semble préoccuper les éthiciens allemands moins que la propagande éducatrice. Présentement, les diverses sections et ramifications allemandes concertent leur action pour agir sur le peuple : leur activité est résolument sociale. Elles sont plus près de notre mouvement des universités populaires que des *societies for ethical cultur* américaines. C'est que les conditions politiques et sociales de l'Allemagne ne ressemblent guère à celles des États-Unis. Autre régime, autres nécessités.

Les sections de Berlin, de Francfort, de Fribourg, d'Iéna et d'Ulm ont fondé des *bibliothèques populaires* très prospères. La section de Munich multiplie les *soirées de distraction pour le peuple*. D'autres, comme à Strasbourg et à Iéna également, se distinguent par des *cycles de conférences*, spécialement sur des questions philosophiques et morales, méthodiquement coordonnées. Quelques-unes ont amorcé des cours d'enseignement moral. A Berlin, plusieurs *salles de lecture* (*Sesehallen*) sont dues à l'initiative des éthiciens. La section berlinoise a de même institué, grâce au dévouement d'une femme récemment décédée, Jeannette Schwerin, un *bureau de renseignements pour tout ce qui concerne la bienfaisance*. Nous avons eu déjà l'occasion de vanter des institutions analogues aux États-Unis, surtout à New-York. C'est une des

formes les plus remarquables de l'activité féminine au sein des associations éthiques.

Outre les questions ouvrières, les éthiciens allemands ont mis à l'étude et discutent avec persévérance le problème d'un *enseignement moral purement laïque et humain*. (Voir *Coopération des Idées*, n° 42 VI.) En 1894, et depuis, chaque année, l'Association allemande a institué un prix de 5.000 francs à décerner au meilleur manuel traitant d'une éducation morale rationnelle. Aucun des travaux présentés n'a paru digne du prix offert ; mais une somme de 1.250 francs a été accordée à M. Döring pour son *Handbuch der natürlichmenschlichen Sittenlehre für Eltern und Kinder* (1899).

Actuellement, l'Association allemande pour culture éthique s'efforce de susciter d'autres sections et ramifications. Or la propagande décisive est celle que font des conférenciers ; la parole gagne des adeptes là où le livre et la brochure sont sans effet. Aussi, l'Association allemande a-t-elle créé en 1898, par ses propres ressources, des dons et des collectes, un *fonds pour conférenciers itinérants* (*Wanderredner*). Des orateurs éprouvés s'en vont, organisant pour ainsi dire des tournées, rallient les timides, aiguillonnent les indifférents, provoquent des groupements sympathiques dans des centres restés en dehors du mouvement. C'est ainsi qu'ont été fondées les récentes sections éthiques allemandes ; d'autres vont naître.

Le mouvement éthique ne se développe point dans l'Allemagne septentrionale et orientale, mais il progresse dans l'ouest et dans le sud, où le régime est moins défiant et plus libéral. Si les progrès du mouvement éthique chez nos voisins sont lents, c'est qu'il rencontre maints obstacles, dont le plus redoutable est l'hostilité du gouvernement et des tyrannies locales. La loi saxonne ne permet pas à la section de Leipzig de se grouper à l'Association allemande ; l'*Ethische Kultur* est considérée comme feuille à surveiller ; sept instituteurs et professeurs ont été mis en demeure de quitter la section de Dresde. On sait quelles formes la persécution peut prendre, ostensibles ou déguisées. Enfin le régime mili-

tariste et bismarckien pèse encore trop lourdement sur l'Allemagne pour que le mouvement éthique s'y puisse développer avec aisance.

Il manque à l'Association allemande, outre des ressources pécuniaires, le concours actif d'hommes et de femmes qui, à l'exemple de leurs amis d'Amérique, se consacraient exclusivement à l'œuvre éthique.

Mais si l'on songe que le mouvement éthique allemand n'a pas encore neuf années d'histoire, le pessimisme serait crime. Il y a tout lieu d'espérer.

AUTRICHE

L'Autriche n'a qu'une association pour culture éthique, fondée à Vienne le 10 décembre 1894, par le professeur Jodl, de l'Université de Prague. Dès l'année suivante, elle comptait déjà plus de cinq cents membres.

L'activité de cette association est considérable. Outre ses travaux littéraires et pédagogiques, elle a entrepris dès le début une enquête très documentée sur le *travail des femmes et la situation des apprentis à Vienne*. Cette enquête a pris fin au début de l'année 1899; elle a réuni 400 procès-verbaux d'experts, et la publication synthétique de ce précieux travail a été confiée au professeur Eugen von Philippovich.

Le groupe pédagogique fait chaque hiver des *cours publics sur l'éducation des enfants*, qui s'adressent spécialement aux mères et aux jeunes filles.

L'Association éthique de Vienne a entrepris d'organiser un *Bureau pour institutions de bienfaisance* analogue à celui de Berlin.

L'organe périodique de cette Association a pour titre : *Communications (Mittheilungen) de l'Association éthique*. Ces communications rappellent celles de l'Association allemande.

SUISSE

L'Association de Zürich, la plus jeune des sociétés pour culture éthique, a été fondée le 31 janvier 1896. Le président en est M. Paul Pfluger, pasteur.

Parmi les membres éminents de cette Association, nous

citerons M. Fœrster, fils de l'ex-président de l'Association allemande, qui se consacre à l'étude des questions ouvrières et fait chaque hiver un cours d'enseignement moral à des enfants, et M. Gustave Maier, aussi actif comme écrivain que comme conférencier dans les quartiers ouvriers de Zurich.

Soutenue par les socialistes, l'Association éthique suisse est en revanche attaquée par certains organes de l'Église.

Depuis 1898, elle fait chaque dimanche des conférences, à 11 heures, sur les questions essentielles du présent. Ces conférences sont très suivies, surtout par les ouvriers.

Les organes officiels du mouvement éthique suisse sont l'*Ethische Bewegung* et la *Monatsschrift für Ethische Bewegung*, publiées par M. Gustave Maier, à Zurich.

*
* *

Au printemps 1899, des professeurs de l'Université de Lausanne ont fondé dans cette ville une *Ligue pour l'action morale*, section romane du mouvement éthique international. Cette ligue compte aujourd'hui plus de 200 membres, dont le professeur A. Forel, président, le célèbre psychiatre ; MM. Jacard, Georges Renard, également professeurs, ainsi que le grand physiologiste Paul Herzen. La propagande dans la Suisse française est activement menée. Dans la brochure de propagande, nous relevons ces déclarations à méditer, que ne reliront pas sans profit bon nombre d'amis trop zélés :

« Nous ne prétendons pas combattre les religions existantes, ni en fonder une nouvelle. Nous ne demandons aux hommes de bien, quelles que soient leurs croyances religieuses ou philosophiques, que mutuelle tolérance et mutuel respect. *Nous n'excluons que l'exclusivisme.* »

La formule est heureuse. Nous avons mainte raison de la croire bonne.

ITALIE

« Je n'ai pas la sottise de croire que le nombre des adeptes importe autant que leur qualité. La grande

affaire n'est pas assurément tel effectif de membres indifférents ou tièdes. En France, particulièrement, cinquante hommes ligüés, convaincus et résolus, suffiraient à changer le moral du pays. »

Ainsi s'exprimait M. Paul Desjardins, dans le *Devoir présent*, au moment où il fonda l'*Union pour l'action morale*. L'Association éthique de Venise semble s'être donné pour mission de justifier à la lettre cette assertion reconfortante.

Il est peu de pays où les obstacles que rencontre une entreprise aussi libérale et civilisatrice que le mouvement éthique soient à ce point redoutables. La double tyrannie politique et cléricale qui pèse sur l'Italie, la réaction présente, les troubles dont elle a souffert récemment, tout semble interdire *a priori* le progrès individuel et social. Et pourtant, le mouvement éthique a gagné l'Italie. Une modeste société a entrepris de « changer le moral » de cette nation attardée. Et elle progresse.

En 1894, une cinquantaine d'esprits libéraux fondaient à Venise un *Circolo per la cultura etico-sociale*. Cette phalange s'impose à notre admiration, à notre reconnaissance par son activité et son énergie.

Son premier soin fut de tenter une action sur la masse : c'est l'œuvre urgente. L'éducation populaire est nulle en Italie ; quiconque l'entreprend se heurte aux défiances et à l'hostilité des puissances de la nuit, intéressées à maintenir le peuple asservi dans son ignorance. Résolument, ces ardents éthiciens allèrent donc au peuple. Professeurs, avocats, lettrés, ils concertèrent leurs efforts et fondèrent une *École libre du peuple* (*Scuola libera popolare*), véritable université populaire. Vainement le patriarche de Venise intervint en personne pour maudire l'œuvre satanique : le *Circolo* triompha, et inaugura sa petite U. P. au cœur de la ville des doges.

Conférences et cours suivis, visites aux usines et aux musées de Venise et des villes voisines, promenades fraternelles — quelle révolution dans la Venezia somnolant sous les souvenirs d'un glorieux passé et d'un prestige déchu ! Le premier hiver, 62 conférences furent faites, suivies par 384 ouvriers régulièrement ins-

crits et 4.180 auditeurs libres. L'*Ecole libre* a vaincu.

Ce n'était point assez. Le 30 décembre 1895, le *Circolo* organisait et ouvrait une *bibliothèque populaire* (*Biblioteca educativa del popolo*). Le professeur Levy-Morenos, l'âme de la Société, donnait lui-même mille volumes à la bibliothèque populaire. Cédant la présidence à M. Massari, avocat, il s'est depuis consacré à l'extension de cette œuvre généreuse.

Enfin le *Circolo* ouvrit au Palais Morosini un *bureau de renseignements* et de *défense judiciaires*. Chaque soir, à tour de rôle, les avocats membres du *Circolo* s'y tiennent à la disposition du peuple, de tous ceux pour qui une consultation gratuite est un bienfait.

Ces hommes ne perdent point leur temps à discourir ; ils agissent. Gloire à ces héros silencieux, les vrais amis du peuple ! Déjà leur exemple a stimulé les libéraux d'Italie. A Rome, puis à Padoue se sont constituées deux autres sociétés éthiques, peu nombreuses, mais d'autant plus actives. Celle de Padoue a à sa tête le comte Papafava, ardent propagandiste par la parole et la plume. A Turin, une union éthique est en voie de formation.

Le professeur Levy-Morenos et ses amis redoublent d'énergie pour grouper ces premiers organismes en une *Union nationale*, déjà ébauchée, presque constituée. Par les brochures et feuilles volantes et par un périodique, les *Chronache del Rinascimento etico-sociale*, l'unité se fera. D'autres groupements comme les unions pour la paix, les cercles de perfectionnement de Turin et de Bologne et quelques associations féministes, se joindront sans doute, dans un avenir prochain à l'*Unione morale*, qui poursuit en silence son œuvre d'affranchissement et de progrès démocratiques.

Les éthiciens d'Italie donnent à l'Europe un exemple radieux. Aux sectaires épris d'action bruyante, mais superficielle, comme aux rêveurs inféconds et aux contempteurs de l'homme, nous dédions ce modeste compte rendu de l'œuvre du *Circolo* vénitien.

ALFRED MOULET.

Les Livres qui font penser

Jean Coste ou l'Instituteur de village (Edition des *Cahiers de la Quinzaine*, 16, rue de la Sorbonne). — Un roman ? Peut-être. Mais qui est de la vie, vraiment, puisque c'est de la tristesse et de la souffrance. L'auteur nous dit l'histoire navrante d'un instituteur de village à 79 francs par mois, qui a une femme malade et quatre enfants à nourrir. Ça arrive, ces choses-là. C'est un fait que l'instituteur de village a 79 francs par mois, pour prêcher la science et officier la démocratie. Et c'est encore un fait que la loi ne lui interdit pas d'avoir une femme malade et quatre enfants.

Lilith, par Rémy de Gourmont (Société du *Mercur de France*, 15, rue de l'Echaudé, Saint-Germain). — Évocation poétique. Création d'Adam, de Lilith et d'Ève, avec leur psychologie. M. de Gourmont y met de l'ironie. Son Jehovah impuissant et impitoyable, vaniteux au surplus, ne saurait nous plaire. Ce Dieu, qui ne se propose ni la bonté, ni même la justice, mais sa propre gloire, ce Dieu-là nous est inférieur, il vaut tout au plus un Félix Faure.

« Implorons le Seigneur, dit Ève après la faute. — Il est impitoyable, répond Adam. »

M. de Gourmont a su mettre dans l'âme et le corps d'Adam, Ève, Lilith, le germe trop fécond de toutes les folies, de toutes les misères humaines. Et son poème ironique contient tout le sombre drame, et ridicule, de l'humanité, erreur d'un Dieu trop vieux et qui ignore d'aimer.

La Famille Polaniecki, roman par Henrick Sienkiewicz, 3 fr. 50 (Librairie Paul Ollendorf, 50, chaussée d'Antin). — Du meilleur Sienkiewicz. Mais n'en abuse-t-on pas un peu ?

Le Fédéralisme économique. Étude sur le Syndicat économique, par J.-Paul Boncour, 6 fr. (F. Alcan, éd., 108, boulevard Saint-Germain). — M. Paul Boncour a nourri

son livre de faits, d'exemples historiques et juridiques. Il importe de le lire à tous ceux qui se préoccupent de l'organisation syndicale, aux syndicats eux-mêmes. Ils y trouveront des documents, une lumière, et peut-être une direction.

Après avoir expliqué l'œuvre individualiste, négative de la Révolution, l'auteur nous donne un bref historique des corporations, du compagnonnage, des syndicats et de leur législation. Les déclamations contre les corporations ne peuvent viser que les corporations dégénérées du XVIII^e siècle. Au moyen âge, la corporation, c'est l'industrie organisée, la fonction économique de la commune libre. C'est ce que le syndicat ouvrier doit reconstituer en l'adaptant à nos conditions actuelles.

La Révolution a proclamé la liberté du travail. Négation pure, sans base, et qui retourne à la négation. Le régime de 1791, actuellement, supprime toute liberté du travail. Entendons par liberté positive du travail « le pouvoir de conclure librement le contrat de travail, de n'accepter que des conditions librement choisies, en fait comme en droit ».

Ainsi se pose le problème, et ainsi il le faut résoudre.

M. Paul Boncour établit que la tendance des groupements professionnels est de se rendre obligatoires, que la législation, surtout depuis 1884, consacre de plus en plus, indirectement, — mais directement d'après le projet de loi qui fut déposé le 14 novembre 1899, — cette tendance.

Mais qu'est-ce qu'un syndicat obligatoire ? C'est tout simplement le syndicat assez généralisé, assez puissant pour imposer ses conditions à ceux-là mêmes qui refusent d'en faire partie. C'est ainsi qu'on pourrait dire que la coopération de consommation sera obligatoire le jour où elle sera assez généralisée, assez organisée pour influencer le marché. Et elle aura la souveraineté le jour où elle pourra interdire efficacement à tel mercanti tel trafic malhonnête, tel débit d'objets malsains, falsifiés, immoraux, voire même inutiles.

Ce n'est donc pas le syndicat fermé. C'est la discipline d'une organisation, l'ordre dans la liberté : ce n'est pas la tyrannie.

L'auteur fait d'ailleurs une critique fort juste des « Unions » de métiers fermées. En Angleterre comme en Amérique, elles sont en voie de disparition. Rapportons le cas curieux de l'« Union » des verriers à vitre de Peitsburg, réduits par leurs exigences de monopoleurs à donner 250.000 francs à un maître-verrier sur le point de fermer son usine, pour lui permettre de continuer. « L'avenir, dit-il, n'est donc pas à ces groupements ; l'avenir est aux groupements qui, au lieu d'entraver, organisent l'évolution économique moderne, qui laissent largement ouverte l'entrée du métier, qui, loin de se fermer aux nouveaux arrivants, les obligent à faire partie de l'« Union », afin de grouper tous ceux qui exercent le métier, tous ceux qui dirigent dans le même sens leur activité professionnelle, pour prendre des décisions édicter des règles, légiférer, agir, en un mot, suivre une politique économique qui puisse s'imposer à tous et qui réponde aux nécessités du présent, en même temps qu'elle est prête à se modeler exactement sur les transformations qui viendront. L'avenir est aux groupements qui se contentent de la *souveraineté* et ne poursuivent pas le *monopole*. »

Le syndicat obligatoire se complète donc d'une souveraineté économique. « La souveraineté syndicale est non pas le droit d'exercer le monopole du métier, mais seulement de régler, dans une région donnée, les conditions d'exercice du métier dont l'entrée reste libre. » Cela nous conduit à la conception ingénieuse du fédéralisme économique, car on pense bien que les conditions du métier varient à l'infini, avec les régions. Mais cette souveraineté serait nulle, le syndicat obligatoire ne serait qu'un mot, s'il n'y avait une sanction. Quelle sera-t-elle, sinon l'interdiction du travail ?

Rêverie de réformateur naïf ? Non pas. La loi de 1884 met cette sanction de la souveraineté à la disposition du groupement ouvrier. Et M. Paul Boncour appuie cette affirmation de nombreuses preuves juridiques, de trop nombreuses preuves même : cela sent la « thèse ». Le livre eût gagné, ici, à quelques éliminations.

Le projet de 1899, enfin, « consacre définitivement la légitimité de l'interdiction de travail et la transforme en

un droit exprès et positif... C'est la reconnaissance par la loi française de la souveraineté économique des groupements professionnels ». Je crois toutefois que la personnalité civile, si les syndicats savent accepter cette responsabilité et tenter l'effort d'émancipation qu'elle permet, peut mieux assurer encore leur souveraineté économique.

Ainsi entendue, cette souveraineté économique ne contredit nullement les idées directrices de notre droit public depuis la Révolution. Elle y est conforme au fond.

La décentralisation économique et syndicale qui en résulte, l'auteur la croit plus urgente, plus opportune, plus profonde encore que la décentralisation régionale, ou plutôt elle la complète. Il pense justement que les diversités provenant de besoins économiques différents sont les plus importantes ; mais il a tort, à mon sens, de croire que les groupements régionaux n'expriment que grossièrement ces diversités. En tout cas, il est certain que le fédéralisme économique comme le conçoit M. Paul Boncour est trop simple : il doit tenir compte non seulement des producteurs, mais aussi des consommateurs organisés, et ainsi tomberont les objections devant lesquelles l'auteur lui-même hésite.

Il était néanmoins facile à M. Paul Boncour de montrer la supériorité de cette organisation sur le lourd mécanisme grinçant de l'État. Et il doit reconnaître que le syndicat a non seulement les germes d'un pouvoir *législatif*, mais encore ceux d'un pouvoir *exécutif*. On ne voit pas ce qui restera à l'État, bien que M. Paul Boncour, secrétaire de M. Waldeck-Rousseau, comme on sait, s'efforce de lui trouver une raison d'être dans une démocratie organisée, et de définir les rapports qu'il aura avec les groupes fédératifs, à pouvoirs législatif et exécutif, les régions syndicales organisées et souveraines. Faisons remarquer que l'auteur a dû nécessairement négliger tous les autres groupes économiques dont l'importance n'est pas moindre. Nous concluons pour lui.

G. DEHERME,

Le Directeur-gérant : G. DEHERME.

LE PALAIS DU PEUPLE

SOCIÉTÉ ANONYME A CAPITAL VARIABLE

(Constituée légalement à Paris le 14 Juin 1900)

Siège social : 157, Faubourg Saint-Antoine

PARIS

COMITÉ DE PATRONAGE

MM. A. Aulard, professeur à la Faculté des Lettres; Pierre Baudin, ministre des Travaux publics; Henri Bauër, homme de lettres; Ch. Beauquier, député; Henry Bérenger, homme de lettres; Maurice Bouchor, homme de lettres; Emile Boutroux, de l'Institut; Henri Brisson, ancien président de la Chambre, député; Victor Brochard, professeur à la Sorbonne; Ferdinand Buisson, professeur à la Sorbonne; Eugène Carrière, artiste peintre; Victor Charbonnel, homme de lettres; Georges Clemenceau, homme de lettres; Dr Delbet, député; Hector Depasse, homme de lettres; Lucien Descaves, homme de lettres; Paul Desjardins, professeur au lycée Michelet; Dr Paul Dubuisson, médecin chef de l'asile Sainte-Anne; Emile Duclaux, de l'Institut, directeur de l'Institut Pasteur; A. Espinas, professeur à la Sorbonne; d'Estournelles de Constant, ministre plénipotentiaire, député; Arthur Fontaine, directeur du Travail au Ministère du Commerce; Lucien Fontaine, industriel; Marcel Fournier, directeur de la *Revue politique et parlementaire*; Eugène Fournière, député; Anatole France, de l'Académie française; Gustave Geffroy, homme de lettres; Charles Gide, professeur à la Faculté de Droit; Paul Guieysse, ancien ministre, député; Charles Guieysse, secrétaire général de la Société des Universités populaires; Etienne Jacquin, conseiller d'Etat, président de la *Ligue de l'Enseignement*; A. Keüfer, secrétaire de la Fédération du Livre, vice-président du Conseil supérieur du Travail; Ernest Lavisse, de l'Académie française; Jules Lermina, homme de lettres; Henry Michel, professeur à la Sorbonne; A. Millerand, ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et Télégraphes; Gabriel Monod, de l'Institut; Pierre Morel, conseiller municipal; Edouard Petit, inspecteur général de l'Instruction publique; Georges Renard, professeur au Conservatoire des arts et métiers; Charles Richet, professeur à la Faculté de médecine, membre de l'Académie de médecine; Gabriel Séailles, professeur à la Sorbonne; F. Schrader, géographe; A. Vila, secrétaire de la Chambre consultative des Associations ouvrières de production de France; Charles Wagner, pasteur; Emile Zola, homme de lettres.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : Raphaël Barré; *directeur* : Georges Deherme. — Maxime Adler, Achille Caron, Jules Dupasquier, Auguste Garnery, Léon Letellier, Henry Loyfert, Lucien Samson.

EXTRAIT DES STATUTS

ART. 2. — La Société a pour objet la construction, la mise en œuvre du Palais du Peuple, à Paris, et la création d'établissements analogues en province.

ART. 4. — La Société prend la dénomination de : *LE PALAIS DU PEUPLE, Société anonyme à capital variable.*

ART. 6. — Le capital social est variable. Il est formé d'actions de cinquante francs.

ART. 8. — Les actions sont payables **cinq francs** en souscrivant et le solde suivant décision du Conseil d'administration.

Les actions peuvent être libérées par anticipation.

Envoi franco des statuts et de la notice explicative à toute personne qui en fera la demande au Siège social, 157, faubourg Saint-Antoine.

ANNONCES,
la ligne : 1 fr.

 **«BOUCHONS-TORRENT»**
Gratis Catalogue illustré
 Écrire à M. TORRENT, BOULOU (Pyr.-Orlé.) France.

**NOUVEAU CIGARE NASAL et BUCCAL
de A. DAUDÉ**

Ce cigare inhalateur est absolument remarquable pour la guérison des maladies des voies respiratoires, du coryza, etc.. Il supplée avantageusement les cigares de tabac et se recommande par l'odeur agréable qu'il répand autour du fumeur.

Envoi d'un CIGARE et d'un FLACON franco contre un mandat de 4 fr. adressé à
 M. A. DAUDÉ, pharmacien, à Prats-de-Mollo (Pyrénées-Orientales)

En vente à la «Coopération des Idées»

<i>Un Pessimiste français,</i> par G. Deherme.	0 25	0 30
<i>Tolstoï,</i> par Suarès.	1 »	1 15
<i>Recherche d'une définition de la Solidarité,</i> par Charles Gide.	0 20	0 25
<i>Education et Révolution,</i> par Gabriel Séailles.	0 05	0 10
<i>Le Palais du Peuple,</i> par Gabriel Séailles.	0 10	0 15
<i>Les Jésuites,</i> aperçu historique, par P.-A. Hirsch.	0 30	0 40
<i>Lettres d'un répétiteur en congé,</i> par Brenn.	0 60	0 70
<i>Jules Lagneau</i> (avec portrait).	0 50	0 60
<i>Marchand-Fashoda,</i> par Louis Guétant.	0 25	0 35
<i>La Bretagne païenne,</i> par Austin de Croze (illustré).	0 50	0 60
<i>Qui veut la Santé et du Bonheur ?</i> par A. Marrot.	1 »	1 20
<i>Le Coopératisme</i> (illustré), par A.-D. Bancel, broché.	1 50	1 70
<i>Travail manuel et Travail intellectuel,</i> par Charles Gide.	0 20	0 25

Nota. -- La Coopération des Idées se charge de procurer à ses membres et abonnés. SANS FRAIS, tous ouvrages, brochures, revues, journaux, etc.

Coopérative vinicole générale

SOCIÉTÉ ANONYME A CAPITAL VARIABLE

Statuts déposés chez M^e Brulle
notaire à Libourne

Siège social : LIBOURNE (Gironde)

Succursales à Montpellier, Épernay,
Chassagne, Montrachet et Cognac

Vins français de toutes provenances

Spécialité de fournitures aux
Sociétés coopératives

Echantillons et Renseignements franco

Le Courrier de la Presse

21, boulevard Montmartre, 21

PARIS

Directeur : A. GALLOIS

Le Courrier de la Presse lit 6.000
journaux par jour.

La COOPÉRATION des IDÉES

Revue mensuelle
de Sociologie positive

(1896-1897-1898)

Un fort volume de 530 pages, relié
toile 10 fr. — Franco : 11 francs.

(1899-1900)

Relié toile : 5 fr. — Franco 5 fr. 50
— Non relié : 4 fr. — Franco : 4 fr. 50.

(1900-1901)

La Coopération des Idées, journal
hebdomadaire d'action et d'éducation
sociale (63 numéros). — 3 francs. —
Franco 3 fr. 75.

Supplément de « La Coopération des Idées ».



La Coopération des idées

Revue mensuelle d'Éducation sociale

Le Numéro : 0 fr. 25

Abonnements pour la France : Un an, 3 francs ; 6 mois, 1 fr. 50

Pour l'Étranger : Un an, 4 francs ; 6 mois, 2 francs.

PARIS — 157, Faubourg Saint-Antoine — PARIS

La *Coopération des Idées*, sous sa nouvelle forme, ne sera plus le journal. Avec le journal nous nous proposons d'entraîner une action. Ce fut un tort peut-être. Sans doute ce fut une illusion. Ce n'est pas l'heure.

La revue a sa raison d'être. L'éducation sociale reste à faire, qui est surtout l'éducation de liberté et de justice. Jamais peut-être, si ce n'est à Byzance, les esprits n'ont été aussi confus, affolés d'indécision, aigris de sectarismes sans foi, et malgré toutes nos présomptions, jamais nous n'avons été plus ignorants de la vie sociale et de l'action humaine.

Nous confondons les principes, nous ne reconnaissons pas l'idéal.

Notre revue ne fera pas de la science, ni de l'art, ni de l'apostolat. Nous tâcherons de faire le contraire de ce que font les partis, c'est-à-dire de comprendre au lieu d'opposer. Nos tendances restent positives, organiques. Mais avant d'agir il nous faut vouloir. Nous avons à former des volontés.

C'est cette besogne d'éclairer et d'unir qui nous sollicite.

Notre publication aura 32 pages de texte et formera chaque année un beau volume de bibliothèque. Elle contiendra en somme plus de substances que le journal qui ne pouvait, d'ailleurs, se collectionner.

La revue restera largement ouverte à toutes les idées qui peuvent être des forces.

Bulletin de Commande.

(La remise est de 25 0/0).

Envoyer franco à (Association ou personne)

..... exemplaires de la Coopération des Idées, dont le règlement sera fait tous les mois par mandat-poste.

Bulletin d'Abonnement.

(1 fr. 50 pour six mois, 3 francs pour un an).

Faire le service de la Coopération des Idées pour (6 mois ou 1 an)

à (nom et adresse) ; ci joint un mandat

de